Perspective.brussels Département de la stratégie territoriale Tel 02/345.42.00



COMPTE RENDU DES DEBATS DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU 11 MAI 2018 SUR LE PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR «BORDET »

<u>Contexte du compte-rendu</u>: Conformément à l'article 2§ 1 al. 2 de l'Arrêté du 3 mai 2018 relatif au processus de participation et d'information du public¹, l'administration en charge de la planification territoriale (perspective.brussels) a organisé, suite à l'adoption de Arrêté ministériel du 8 mai 2018 donnant instruction de procéder à l'élaboration d'un projet de plan d'aménagement directeur pour la zone « Bordet », une réunion d'information et de participation du public sur le projet de plan d'aménagement directeur envisagé (PAD) «Bordet » en date du « 11 juin 2018 ».

Pour la facilité du lecteur, les échanges de cette réunion sont repris dans l'ordre chronologique du déroulement de la réunion.

Il a par ailleurs été décidé de répondre à l'ensemble des observations, suggestions et questions posées malgré le fait que certaines étaient en dehors du cadre de l'arrêté évoqué.

Ce document sera mis en ligne sur le site de perspective.brussels jusqu'à la fin de la procédure d'adoption du PAD.

Intervention Bernard Dehee, resp. du Conseil de quartier d'Evere : Où est-il prévu de situer le parking de dissuasion Bordet permettant le transfert modal ? Où est-il prévu de situer le stade national de Hockey ?

Intervention Jean Dochy, Comité de quartier de Haeren : Présentation très everoise, alors que le périmètre s'étend sur Haeren aussi ! Inquiet à l'idée de couper l'axe chaussée de Haecht-Léopold3. Attention à l'ancienne analyse de Stratec d'il y a 20 ans ayant conduit à des conclusions malheureuses aujourd'hui en terme de mobilité. Le projet d'école européenne écarté il y a 20 ans revient sur le tapis.

Intervention Muriel Gilon, Bruxelles (HUB) : défense des territoires réservés aux entreprises Embêtée par la nomenclature de la présentation des zones réservées aux entreprises et de celles réservées aux habitations. Se souvient d'une très belle imprimerie everoise qui *in fine* a dû partir, chassée par le logement. Farouchement opposée à une mixité qui *in fine* fera partir les entreprises. Enchantée de l'arrivée de la gare Métro.

Réponses T. Sanders: 2 considérations générales>

1. Le pt de vue bruxellois sur la mixité est celui que les besoins augmentant, il convient d'utiliser le sol comme une ressource rare. Une critique des

¹ Arrêté du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public, préalable à l'élaboration des projets de plan d'aménagement directeur, M.B. du 9 juin 2018, p. 39070.

Conformément à l'article 3§4 de l'arrêté du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public, préalable à l'élaboration des projets de plan d'aménagement directeur, le compte-rendu des débats tenus lors de la réunion sont publiés sur le site Internet de perspective.brussels au plus tard 15 jours après ladite réunion.

projets en zoning industriel est que, généralement, le sol n'est pas utilisé de manière rationnelle.

2. C'est aux autorités publiques d'anticiper les futures évolutions du territoire. Si pas, le risque est encore plus grand que les fonctions fortes dominent (logement, ou bureaux si reprise). L'exercice est ici d'anticiper les mutations et d'organiser un cadre dans lesquelles elles peuvent intervenir.

Mobilité automobile : à l'horizon 15,20, 30ans l'automobile aura diminué en parts modales.

Réponse E. Donders : Question Haeren> L'analyse/ diagnostic est faite dans un périmètre plus large que le PAD envisagé!

Réponses S. De Bruycker : de façon générale, concernant le P+R, les liens avec la chaussée de Haecht et la mixité > on sait ce qu'on veut mais pas encore comment on veut le faire. Il s'agit de façon subtile de créer davantage de lien urbain, avec les différents partenaires bien entendu.

De façon détaillée, concernant :

>La chaussée de Haecht : nous allons analyser en détail la remarque. >La volonté d'un stade national de hockey : ce commentaire est le bienvenu pendant la phase de consultation, nous prenons acte.

>P+R de 500pl. : Il s'agit d'une volonté de la Région, non localisé à ce stade.

Intervention Michel Van de Putte, habitant de Evere: 1. Leopold3 n'est pas un Blvd international (sas...) mais l'avenue Bordet en est un...2. La déchetterie de Evere est en Flandre. 3. Pourquoi les entreprises ont quitté Da Vinci ? 4. OK pour un Tram 62 mais pas pour un Tram De Lijn...

Intervention Caroline Jadot, Ville de Bruxelles : Comme Jean Dochy ; aussi un peu étonnée que Haeren n'ait pas été mieux mise en avant dans les documents graphiques. Manque de prise en compte de la gare de Haeren. Démographie Haeren également prévue à la hausse. Ces éléments sont repris dans le Schéma Directeur de Haeren. Plus de réflexion sur les liaisons piétonnes sur la zone!

Intervention Gérant de Transforma : a aménagé en juin 2015 un espace de co-working. Organise des évènements en soirée. Manque d'intérêt général (sentiment d'éloignement) pour la zone. A un intérêt au projet du PAD qui remet BORDET dans une centralité bruxelloise. Mobilité : manque de connaissance que les trains S relient déjà la gare Bordet. Effort d'information à faire. Mixité dans les zoning : énormément de m² vides. Bureaux : besoin de plus petites tailles, de plus de dynamisme, de meilleure accessibilité, d'Horeca... Personnes viennent de Flandre ou de Bruxelles chez eux. Beaucoup de positivité de sa part par rapport au PAD.

Réponses T. Sanders :

Haeren: on doit s'améliorer dans le lien avec Haeren, présent dans nos esprits mais sur lequel il faut mieux communiquer.

Blvd international : Il s'agit d'une notion symbolique qui n'implique pas exclusivement de considérations relatives à la mobilité.

Mobilité : c'est un territoire en mutation avec un gros accent sur la mobilité. L'offre ferroviaire gagnerait à améliorer sa lisibilité.

Collaboration Flandre et Bruxelles sur cette zone-là : cette zone fait partie de l'aire métropolitaine. La navette automobile entrante et sortante est problématique, il faut y apporter d'autres solutions.

Réponse S. De Bruycker : Leopold 3 est clairement l'axe de Bruxelles vers son aéroport, actuellement sous-utilisé avec des fonctions quelquefois concurrentes.

Vacance dans le zoning Da Vinci : il s'agit d'un zoning de 1970-1990, plutôt monofonctionnel.

Lien Flandre-Bruxelles : Bruxelles n'est pas une île! Les citoyens attendent un Bus/ Tram tout court, quel qu'en soit l'opérateur!

Intervention Christine Jacques, Citydev: concernant l'étude économique elle attend les chiffres. Sur la mobilité elle est partagée> il y a un potentiel intéressant. Elle est perplexe car à son sens l'espace actuel n'est pas entièrement dédié à la voiture, des travaux récents viennent d'être faits (zoning, chaussée de Haecht...) pour améliorer les liaisons piétonnes. Concernant la mixité> la carte bruit est très claire> il s'agit d'un gros pari car les bruits aériens sont assez forts. 30% d'espace verts sur les zoning Citydev peuvent être densifiés! S'exprime sur les défis de la ZEMU. Intervention Isabelle Pothier, ARAU: il y a de nombreuses voiries refaites, dans une perspective routière. Elle est assez d'accord avec le diagnostic du PAD présenté. Montre la carte de la densité. Si on a foi en métro et en l'amélioration de la fréquence du Tram 62, il y a une contradiction avec le P+R car il encourage une navette automobile (voir étude P+R sur le site de l'ARAU)!

Intervention Paul Tymans, resp. commerçants de Evere centre : n'oublions pas les habitants d'Evere ! Synergie à créer ! Prévoyons aussi une auberge de jeunesse pour héberger par exemple les utilisateurs du futur stade de hockey ! Concernant la frontière Bxls-Flandre : il faut intégrer les habitants de Flandres aussi dans le projet !

Réponse T. Sanders : Réponse plus globale :

Infrastructures routières : on ne refera pas demain les infrastructures routières qui viennent d'être rénovées. Cette entrée de ville est encore trop automobile aujourd'hui! Le PRDD veut apaiser les entrées de ville. Nous examinerons la meilleure localisation pour le P+R.

Réponse E. Donders : une analyse plus large des habitudes des employés du zoning a eu lieu, avec Citydev> Elle est disponible sur le site internet de perspective.

Réponse S. De Bruycker

Une densification qualitative ne peut se faire qu'avec des espaces verts plus qualitatifs.

Il faut être plus efficaces sans forcément construire sur tous les espaces verts.

Un P+R de 500pl. n'est pas idéal mais est nécessaire.

Les liens avec la Région flamande sont nécessaires pour faire de l'urbanisme cohérent.

Intervention Philippe Odot, riverain du quartier Bordet : La réduction des autos est une très bonne chose. N'oublions pas les livraisons en tout genre (achat par internet), ne faut-il pas envisager un transbordement logistique afin d'éviter les camionnettes de livraison sur la chaussée de Haecht ?

Intervention Bernard Dehee, resp. du Conseil de quartier d'Evere (BIS) : Comment le PAD tient-il compte de GoodMoove (grande zone 30 sur axe Bordet) ? Concernant la mixité du logement : évitons de créer du logement social monofonctionnel!

Intervention Isabelle Pothier, ARAU (BIS) : Quel est le chiffre de la navette entrante/jour ? Réponse T. Sanders :

Livraison et e-commerce sont des nouvelles tendances urbaines : le département Connaissance de Perspective a sorti une étude à ce sujet.

Leopold3 : Ne pas refaire demain les nouveaux aménagements, mais les problématiques doivent être analysées. Le RIE l'analysera.

GoodMoove : le PAD envisagé et GoodMoove se nourrissent mutuellement, pas de prédominance de l'un par rapport à l'autre !

26 juin 2018